

PROFIL DE POSTE



PRP-GRH-CRA
Version 01

Date d'application : 01/01/2026

Rédaction : Mme N. SEON-CLAVAUD Directrice Adjointe en intérim du CRA	Vérification : Dr S. SONIE Médecin coordonnateur du CRA	Validation : Mme O. SERUSIER-POUMIROL Gestion des pôles - recrutements et effectifs
--	--	--

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade : Psychologue de classe normale
Emploi : Psychologue
Métier : Psychologue/neuropsychologue du développement
% Temps : 50%

2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Le ou la psychologue est sous l'autorité hiérarchique administrative de la Directrice médicale coordinatrice du CRA et sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du médecin coordonnateur responsable médical de l'EMA.

3. AMPLITUDE HORAIRE - HORAIRES - CYCLE

Temps de travail : Cycle de travail de 38h20 pour un temps plein
Congés : 28 CA - 19 RTT pour un temps plein
Amplitude horaire : 7h40
Horaires de travail : **Forfait Journalier. Présence impérative et indispensable le jeudi en journée.**
Cycle hebdomadaire : A définir. Repos fixes (samedi, dimanche et jours fériés)

4. AFFECTATION

Pôle : Pôle Direction
Structure interne : Centre de Ressources Autisme-EMA
Unité de soins et fonctionnelle : Centre de Ressources Autisme-EMA

5. ELEMENTS CONTRACTUELS

<i>Statut</i>	Contractuel à 50%
<i>Type de contrat</i>	Contrat à Durée Déterminée (pouvant évoluer vers un CDI)
<i>Durée du contrat</i>	1 an (renouvelable)

PROFIL DE POSTE

<i>Date de début du contrat</i>	Dès que possible
<i>Rémunération</i>	Selon la grille de la fonction publique hospitalière

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

L'EMA est intégrée dans le pôle d'expertise de la prise en charge des troubles du spectre de l'autisme (TSA). L'EMA est une structure médico-sociale du CRA.

Le CRA RA est un centre de ressources autisme tel que défini dans la circulaire du 8 mars 2005. Il s'adresse à tous les publics concernés par l'autisme et les autres troubles du neuro-développement.

Il est animé par une équipe pluridisciplinaire, spécialisée et expérimentée sur le TSA au sein des TND, apportant un appui à la réalisation de diagnostics et d'évaluation aux adultes de plus de 16 ans et mettant en œuvre des actions d'aide, de soutien, d'information, de formation, de conseil et d'expertise auprès des familles et des professionnels médico-sociaux et de santé.

L'EMA se situe sur le site du Centre Hospitalier Spécialisé le Vinatier Bâtiment 211, code UF 2098.

L'EMA s'adresse aux professionnels des structures médico-sociales du département du Rhône qui en font la demande et qui accueillent des personnes ayant un Trouble du Spectre de l'Autisme à partir de 16 ans.

La mission générale de l'EMA consiste à soutenir les professionnels dans les accompagnements qu'ils mettent en œuvre à destination des personnes atteintes de TSA, les aider à comprendre les personnes avec autisme pour mieux les accueillir.

L'EMA s'appuie sur le principe qu'une approche adaptée à l'autisme et à la prise en compte des besoins spécifiques de la personne est un acte de prévention des comportements défis et des ruptures dans le parcours de vie.

Elle s'inscrit dans une action de promotion de la bientraitance en favorisant les échanges, la diffusion des RBPP et en rompant l'isolement.

La mission de l'EMA se décline ainsi dans diverses modalités d'intervention :

- Mission de soutien et accompagnement des équipes médico-sociales autour de la situation d'un usager ;
- Mission d'initiation des professionnels des structures médico-sociales aux TSA et aux pratiques d'accompagnement adaptées ;
- Mission d'initiation des professionnels des structures médico-sociales à l'évaluation et à la prise en charge de la douleur ;
- Mission de repérage diagnostique ;
- Mission de réseau.

Les locaux de l'EMA sont situés au sein du Centre Ressource Autisme Rhône-Alpes, au bâtiment 211, sur le site du CHS Le Vinatier (95 bd Pinel à Bron). L'équipe du CRA/EMA est constituée d'environ 28 équivalents temps pleins soit près de 38 professionnels évoluant en fonction des missions.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le psychologue intègre une équipe pluri professionnelle. Il conçoit, élabore et met en œuvre des actions préventives à travers une démarche prenant en compte le système dans lequel évoluent les individus et les groupes et ce afin de promouvoir l'autonomie de la personne.

Poste créé pour étendre l'intervention de l'EMA sur la LOIRE

PROFIL DE POSTE

7. ACTIVITES PRINCIPALES

Les activités du psychologue s'inscrivent en collaboration pluri professionnelle dans la complémentarité des compétences.

Le psychologue se déplacera dans les établissements médico sociaux pour accompagner les professionnels de ces structures autour des Troubles du Neuro Développement et plus particulièrement Du Trouble du Spectre de l'Autisme et du Trouble du Développement Intellectuel.

Il établira des bilans psychologiques à l'aide de tests ciblés et travaillera le plus souvent en binôme avec un professionnel de l'EMA pour la mobilisation de compétences spécifiques selon l'intervention :

- Analyse des demandes d'intervention.
- Apport d'un éclairage sur les particularités psychologiques, cognitives, sensorielles et les comportements des personnes avec TSA ;
- Évaluation sur site des situations cliniques : recueil d'informations, entretien, travail de synthèse ;
- Synthèse du bilan et élaboration d'axes de travail ;
- Restitution du bilan aux professionnels de la structure médico-sociale ;
- Participation à l'élaboration, la réalisation d'outils de communication adaptés à la personne et le suivi avec les professionnels de la structure médico-sociale ;
- Réflexion autour du diagnostic sur le fonctionnement psychique et cognitif de la personne ;
- Coordination et articulation avec les différents partenaires des structures médico-sociales ;
- Rédaction de comptes rendus relatifs aux observations / aux interventions, dans son domaine d'activité en interaction avec les différents professionnels de l'EMA ;
- Participation aux réunions de coordination de l'EMA ;
- Rédaction et mise à jour du dossier d'intervention réalisé pour la structure médico-sociale ;
- Transfert de son domaine d'expertise aux différents professionnels des structures médico-sociales pour les aider à adapter la prise en charge des résidents ;
- Participation au recueil de l'activité et à la rédaction du rapport d'activité annuel ;
- Participation aux axes de progression de l'EMA ;
- Participation aux réunions institutionnelles communes du CRA-EMA.
- Animation de groupes réseaux de type Intervision en collaboration avec la 2^{ème} psychologue de l'EMA.

8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISSES

8.1. Compétences*attendues sur le poste

- Connaissances théoriques et pratiques actualisées sur le fonctionnement de la personne présentant un TND et plus particulièrement un TSA avec ou sans TDI.
- Connaissances et expérience des outils d'évaluation psychométriques :
- Connaissances des évaluations de fonctionnement cognitif et adaptatif
- Connaissances des approches cognitivo-comportementales de l'autisme : éducation structurée, ABA, etc.
- Capacités d'adaptation pour un travail en équipe et de transmission des savoirs.

*Les compétences attendues pourront être étayées et complétées lors de formations internes à l'EMA et au CRA

8.2. Formation

PROFIL DE POSTE

Master 2 Professionnel ou DESS de psychologie du développement - neuropsychologie

8.3. Rémunération

- Selon la grille indiciaire du grade « psychologue de classe normale »
- Selon ancienneté

8.4. Expérience(s) professionnelle(s) attendue(s)

- Expérience **impérative** auprès de personnes avec un trouble du spectre de l'autisme et/ou trouble du développement intellectuel.
- Expérience en structure médico-sociale souhaitable.

8.5. Qualités professionnelles attendues

- **Travaille dans le respect des recommandations de bonnes pratiques de la HAS et des stratégies éducatives recommandées pour l'accompagnement des personnes avec TSA**
- Capacités à travailler en équipe pluri professionnelle et à intervenir auprès d'un public varié
- Capacité d'analyse, d'élaboration clinique, d'ouverture à des approches variées et des techniques de prises en charge innovantes
- Capacités d'adaptation aux situations rencontrées permettant l'ajustement des interventions
- Capacités pédagogiques dans la transmission des connaissances
- Intérêt pour le travail en réseau
- Aptitude au soutien d'équipe pluridisciplinaire
- Capacité à rendre compte de son activité
- Capacité d'auto-évaluation et de réajustement de sa pratique
- Connaissance et respect du secret professionnel
- Connaissance et respect des règles et devoirs des agents de la fonction publique hospitalière.
- Pratique de l'informatique
- Etre titulaire du permis B
-

Candidature à envoyer par mail à Mme Nicole Clavaud, directrice-adjointe du CRA :

nicole.clavaud@ch-le-vinatier.fr

A compétences égales, priorité aux travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi.